

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mardi 07 juin 2016 à 09 heures, à l'Amphithéâtre du Complexe CRRAE-UMOA, sis à Abidjan, Commune du Plateau, Boulevard Botreau Roussel, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

• AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- 2. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 440 de l'Acte Uniforme
 OHADA portant Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, approbation
 de ces conventions;
- 4. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- 5. Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes ;
- 6. Affectation du résultat ;
- 7. Situation des mandats de certains Administrateurs ;
- 8. Fixation de l'indemnité de fonction allouée au Conseil d'Administration ;
- 9. Questions diverses.

• AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- 10. Mise en harmonie des statuts avec l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE du 30 Janvier 2014 ;
- 11. Extension de l'objet social de SGBCI;
- 12. Pouvoirs en vue des formalités.

Les actionnaires pourront assister personnellement à l'Assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix.

A cet effet, des formules de pouvoir ainsi que les documents sociaux visés à l'article 525 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, seront tenus à la disposition des actionnaires à **SOGEBOURSE**, située au Plateau, dans les locaux de l'agence SGBCI, en face de la Pyramide, à compter du **23 Mai 2016**.

Le Conseil d'Administration M. Tiémoko Yadé COULIBALY Président du Conseil d'Administration